

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 13

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/017 du 03 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois le trois avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Isabelle DE ARAUJO, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Messieurs David ESPECHE, André FEUNTEUN ;

Excusés : Madame Christelle REUGE, Monsieur Julien LACOUR ;

Procuration : de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAMBON.

OBJET :

**COMPTE DE GESTION
2022**

Budget assainissement

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 du budget annexe à l'assainissement d'Authezat, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures et considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur ce document.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe à l'assainissement d'Authezat du trésorier municipal, pour l'exercice 2022.

Ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 06/04/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 06/04/2023.

Le Maire,




Pierre METZGER.